



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région agit pour le sport

# Le Club des Archers du Gavot

sont heureux de vous inviter à leur concours en Salle

## Pierre Crommen

qui aura lieu les 19 et 20 janvier

Au gymnase Collège du pays de Gavot–Gremey, 701 RTE du Collège, 74500 Saint Paul en Chablais (parcours fléché) Coordonnées GPS : 46°22'3.12"N et 6°36'42.41"E

**Concours 2 x 18 mètres, qualificatif aux championnats de France**

**Rythme ABCD, sans finales**

**4 départs : le samedi après-midi, le samedi soir et le dimanche après midi**

**Le dimanche matin sera réservé aux débutants**

HORAIRES	SAMEDI APRES MIDI CRJ*	SAMEDI SOIR	DIMANCHE MATIN DEBUTANTS	DIMANCHE APRES MIDI
Ouverture du Greffe	12H30	17H45	8H30	12H45
Entraînement à distance sur cibles	13H00-13H30	18H15-18H45	09H00-09H30	13H15-13H45
Début du concours	13H30	18H45	09H30	13H45

\*Les places seront réservées jusqu'à 10 jours avant la compétition. Passé ce délai la compétition est ouverte à toutes les catégories

**Les tirs pour les arcs classiques s'effectueront sur blason de 40cm, pour les arcs à poulies sur tri-spots verticaux de 40cm**

**Les tireurs classiques souhaitant tirer sur tri-spots le signaleront à l'inscription. Aucune modification ne sera acceptée au greffe.**

**ARBITRES** : Gilles Decreuse–Hugues Dupuich-Thierry Jallon- arbitre en formation : Aurélie Delouane

### INSCRIPTIONS

Poussins, Benjamins, Minimes : 7 €uros

Autres Catégories : 10 €uros

Greffe : Licence papier ou dématérialisée avec photo ou justificatif officiel d'identité

Tirs : Tenue réglementaire et chaussures de sports exigées

Podium : Tenue blanche ou de club exigée

Une buvette avec sandwiches, pâtisseries et boissons sera à votre disposition durant toute la compétition

Les inscriptions sont à renvoyer au plus tard le **16 janvier 2019** par mail à :

[concours.gavot@gmail.com](mailto:concours.gavot@gmail.com)

# CONCOURS DEBUTANTS

HORAIRE	DIMANCHE MATIN DEBUTANTS
Ouverture du Greffe	8H30
Entraînement à distance sur cibles	09H00-09H30
Début du concours	09H30

**Concours ouvert à tous les archers jeunes et adultes, n'ayant jamais participé à un concours qualificatif aux championnats de France.**

**- 2 séries de 7 volées de 3 flèches**

**- 2 minutes par volée, rythme AB/CD selon le nombre d'inscrits L'échauffement se fait à la distance de tir sur blason.**

**Utilisation du nouveau règlement du CD74 pour les rencontres débutants.**

ARBITRES : Gilles Decreuse-Hugues Dupuich-Thierry Jallon- arbitre en formation : Aurélie Delouane

## Blasons – Distance de tir

Catégories	Blasons	Distances de tir
Poussins	A1 et A2 80	10 m
Benjamins	A1 et A2 80	15 m
Minimes	A1 et A2 80	15 m
Cadets	A1 et A2 60	15 m
Juniors/Adultes	A1 60 / A2 40	15 m
Poulies	A1 60 /A2 T40	15 m

Voici le lien vers le règlement des rencontres débutant: <https://drive.google.com/file/d/0B52PA-RQQ-JLU2J0U3U2WkZ6N1k/view>

## INSCRIPTIONS

Toutes Catégories : 7 Euros

**Licence FFTA, obligatoires.**

Les inscriptions sont à renvoyer au plus tard le **16 janvier 2019** par mail à :

[concours.gavot@gmail.com](mailto:concours.gavot@gmail.com)